

# Règlement Concours Photo 50 ans FLASSA

## **Article 1 : Organisation**

Dans le cadre du 50<sup>ième</sup> anniversaire de la FLASSA, la fédération organise un concours photo. Ce concours est gratuit et implique l'acceptation de ce règlement.

Il a pour but de mettre en valeur la plongée dans toutes ses facettes et notamment dans les 4 thèmes suivants :

- la plongée au lac de la haute sûre
- faune et flore sous-marines
- les sports subaquatiques (UWR, Apnée,...)
- plongée enfant (concours réservé aux licences junior FLASSA)

Il se déroulera du 3 août au 20 septembre 2022, date limite des envois. La date prévisionnelle des proclamations des résultats sera le 8 octobre 2022 lors de notre séance académique pour le 50<sup>ième</sup> anniversaire de la FLASSA.

Les photos gagnantes seront utilisées individuellement comme support de communication, affiches, flyers, site Web ou autre...

## **Article 2 : Conditions et modalités de participation**

Ce concours est ouvert à tous les licenciés de la FLASSA quel que soit leur âge. Une autorisation parentale est à remplir pour les photographes mineurs participants, en complément de l'inscription. Le nombre de photographies est limité à 6 clichés maximum par participant.

Sont exclus du concours, les organisateurs du concours (CA).

Les participants s'engagent à respecter le droit à l'image et auront accompli en amont les formalités nécessaires auprès des personnes figurant sur leurs clichés. La participation au concours se fait uniquement par voie électronique (dépôt des clichés sur une plateforme de transfert).

Tout candidat devra envoyer par mail son bulletin d'inscription dûment complété et signé, le présent règlement daté et signé avec la mention « lu et approuvé », et enfin pour les mineurs l'autorisation parentale.

**Adresse mail pour l'envoi : [flassa@pt.lu](mailto:flassa@pt.lu)**

Toute inscription incomplète sera refusée.

## **Article 3 : Caractéristiques du concours**

Les photographies devront faire l'objet d'une composition travaillée et d'une prise de vue de qualité. Les photomontages sont autorisés. Les photos présentées en compétition peuvent avoir été prises pendant la journée ou la nuit et doivent être prises, soit sous l'eau, soit en mi-air, mi-eau. Elles auront comme sujet :

1. la plongée au lac de la haute sûre
2. faune et flore sous-marines
3. les sports subaquatiques (UWR, Apnée, ...)
4. plongée enfant (concours réservé aux licences junior FLASSA)

**Les photos devront être fournies au format numérique JPG et en haute définition.**

Chacune des photos sera transférée par wetransfer (<https://www.wetransfer.com/>) au courriel [flassa@pt.lu](mailto:flassa@pt.lu)

Elles porteront comme nom de fichier : Numéro de catégorie + le nom du photographe, lieu et date de création (ex. 1MaxMustermannLultzhausen17052022.jpeg)

#### **Article 4 : Utilisation des images**

**Mention légale** - L'ensemble des images du Concours photo relève de la législation luxembourgeoise et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.

**Images** - En participant à ce concours, tous les photographes acceptent implicitement que leurs images peuvent être utilisées dans diverses publications (magazines, flyers etc...) pour la promotion de la FLASSA, ainsi que sur le site Web et page Facebook de la fédération. La cession des droits est valable pour une utilisation à but non commercial et uniquement pour la promotion de la FLASSA. Tous les photographes conservent le copyright (droit d'auteur) de leurs images.

Par l'adoption de ce règlement, les participants autorisent la FLASSA à modifier ultérieurement sa création, aux fins, notamment, d'y faire apparaître des informations supplémentaires ou encore inconnues aux dates du concours.

Les gagnants acceptent que leur identité soit publiée, que leur nom soit cité sur le site WEB et sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube...), et tout autres supports de communication de la FLASSA. Les noms des gagnants figureront systématiquement sur le visuel, faisant état de copyright.

Les données personnelles et informations des participants seront utilisées uniquement dans le cadre du concours photo et ne seront pas utilisées à d'autres fins.

#### **Article 5 : Modalités de sélection**

Les photographies gagnantes seront désignées par le CA. Les trois meilleures photos choisies de chaque domaine seront dotées d'un prix d'une valeur de 100€.

A l'issue de la sélection les images gagnantes (3 par catégorie), les lauréats seront prévenus par courriel. La remise des prix aura lieu à STRASSEN au Centre Barblé lors de la séance académique pour le 50<sup>ième</sup> anniversaire de la FLASSA. Les lauréats seront invités à venir sur scène recueillir leurs lots.

Si le gagnant d'un titre ne peut venir chercher ses lots sur place le jour de la remise des prix, ceux-ci pourront être remis à une tierce personne de sa connaissance, ou lui être expédiés.

#### **Article 6 : Clause particulière**

Le CA de la FLASSA se réserve le droit d'annuler à tout moment le concours sans justification et sans formalité particulière.

Approuvé par le CA en date du 13.07.2022.

# Concours photo dans le cadre du 50<sup>ième</sup> anniversaire de la FLASSA

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

A nous retourner avant le **20 septembre 2022** au plus tard,

Nom / Prénom : .....  
Club affilié : .....  
E-Mail : .....  
Tél. : .....  
Adresse : .....  
Code Postal ..... Ville .....

**Nombre d'images présentées :**

*Entourer le nombre.....* 1 2 3 4 5 6 7 8 9

**Catégorie dans laquelle je concours : (max 3 photos par catégorie)**

1. la plongée au lac de la haute sûre
2. faune et flore sous-marines
3. les sports subaquatiques (UWR, Apnée,...)
4. plongée enfant (concours réservé aux licences junior FLASSA)

Je soussigné : .....

- *déclare avoir lu et accepté le règlement du concours de photo organisé par la FLASSA.*
- *Les images remises ont été produites par moi et j'en possède les droits de vendre, de distribuer, de louer ou de diffuser de quelque manière que ce soit, y compris à l'usage privé et commercial, n'importe où dans le monde.*

**Date :**

**Lu et approuvé**  
(Recopier à la main)

**Signature**

